OPÉRATION FAÇADES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THELLOISE

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Vous êtes propriétaire d'une habitation construite avant 1949 ?



Votre habitation
est construite
en alignement
de la rue ?

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation de votre façade ?

CONTACTEZ LA CC THELLOISE!

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER
D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR LE CAUE
ET D'UNE AIDE FINANCIÈRE



Conditions et modalités :

www.thelloise.fr

© logement@thelloise.fr

